

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du territoire
Avenue d'Auderghem, 113-117
1040 ETTERBEEK

V/Réf : U2009/YS/8143
N/Réf : AVL/ah/ETB-2.157/s465
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : ETTERBEEK. Rue Louis Hap, 9. Demande de permis d'urbanisme pour le placement de volets devant les fenêtres donnant dans le jardin.

Suite à votre courrier du 6 octobre 2009 sous référence, réceptionné le 8 octobre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 21 octobre 2009.

En raison d'un manque de personnel, la C.R.M.S. n'a pas été à même de traiter votre demande dans le détail. Elle observe que, bien que situés dans la zone de protection du parc Félix Hap classé comme site, les travaux proposés ne seront pas visibles depuis ce bien et modifieront peu son contexte. ***Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.***

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f.f.

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme Fr. Cordier) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)